

le 05 DEC. 1991

SEPRA  
Centre Spatial de TOULOUSE

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p>- Observation d'un objet volant non identifié</p> <p>PV enquête sur OVNI n° 540/91 de Gendarmerie Nationale Brigade de</p>	<p>1</p>	<p>"POUR ATTRIBUTIONS"</p> <p><b>91307462</b></p>
<p>TOTAL.....</p>	<p>1</p>	<p>Le Chef du Bureau de prospective et de recherches opérationnelles</p>

PROCES - VERBAL

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

91307462

N° PIÈCE : 01 N° FEUILLE : 1/2

- PV 00540/91

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

ANALYSE ET REFERENCES :

OBJET: Audition suite lettre adressée à notre unité concernant la vision d'un phénomène dans le ciel .  
REFERENCE : Lettre manuscrite en date du 13 octobre 1991

E.M. R.A. ATL. B.D.A.		
CHEF B.D.A.	ATT	COM
SECRETARIAT		
26 NOV. 1991		
CIRCULATION		
CONTROLE		
SOL-AIR		
NUISANCES	X	

Nous soussigné : gendarme R B , APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , entendons:

D: M , 35 ans,

né le à

Demeurant

Comptable

marié, nationalité française,

qui déclare le dix neuf octobre mil neuf cent quatre vingt onze à neuf heures et cinquante quatre minutes:"

Le 10 octobre 1991 , vers 21 heures 30 alors que je circulais au volant de mon véhicule sur la route départementale n° , en direction de , j'ai été témoin d'un phénomène lumineux dans le ciel .

A l'heure mentionnée, je me trouvais au lieu dit , à une dizaine de kilomètres de . J'ai aperçu en direction de la gauche de , un éclair lumineux ressemblant a un éclair d'orage .

Cet éclair s'est manifesté par deux fois et n'a duré que le temps d'un flach . Ce phénomène s'est produit très loin à l'horizon .

Le temps de cette soirée était sans nuage et aucun orage ne se manifestait dans la région .

Je précise que l'apparence de ces éclairs n'était pas habituelle, car j'ai remarqué que la forme de l'éclair était plutôt circulaire . Je ne suis pas en mesure de vous informer sur la taille de cet éclair vu la distance .

Ces deux éclairs de couleur blanc ont été très rapides et simultanés.

Au moment des faits , je ne suis pas descendu de mon véhicule et j'ai poursuivi ma route vers . Par la suite , j'ai regardé dans la même direction et je n'ai plus revu de telles manifestations .

Ces éclairs ont éclatés tous les deux au même endroit et ne se sont pas déplacés .

C'est en lisant l'article sur le journal concernant le même sujet, que j'ai fait le rapprochement .

A , le dix neuf octobre mil neuf cent quatre vingt onze, à 10H20 Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." La personne entendue L'A.P.J.

1	Général Commandant Région Aérienne (division opération section défense Aérienne)	Date de clôture 02/11/1991	Transmis le : 12. 11. 1991
1	Colonel Commandant 1.		
1	Archives	Signature	

Les investigations entreprises dans le but de recueillir d'éventuels témoignages supplémentaires en vue d'étayer la déclaration de monsieur D , se sont avérées infructueuses .

Coupage du journal mentionnant le phénomène décrit , joint à la présente procédure .

Fait et clos à , le 7 novembre 1991

Le gendarme B

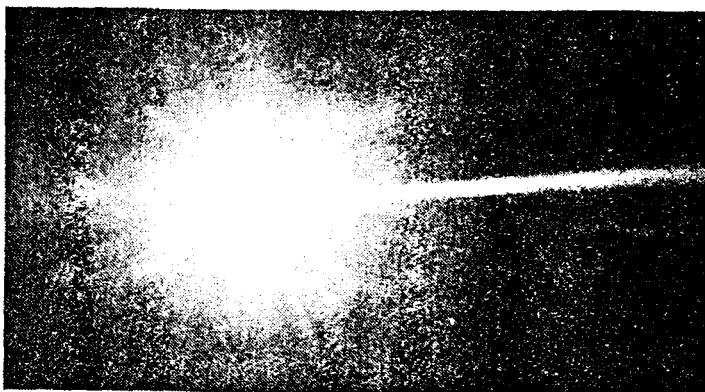
ENTRE

ET

Une

grosse

lueur



*Une énorme explosion et une grosse lueur mystérieuse dans la nuit. Ça pourrait être une grosse météorite. Les scientifiques lancent un appel à témoins.*

De nombreux témoins ont vu et entendu. Jeudi soir, vers 21 h 37, une très grosse lueur dans le ciel accompagnée d'un énorme bruit, dans la région comprise entre et au-dessus des et même, paraît-il, jusqu'à

Beaucoup de brigades de gendarmerie ont reçu des dépositions précises à propos de ce phénomène qui intrigue et en tout cas intéresse beaucoup l'équipe scientifique du SEPRA à Toulouse, l'organe chargé d'étudier toutes les manifestations étranges dans le ciel français par le Centre national

d'études spatiales (CNES).

Son responsable, J. V., nous expliquait, hier, qu'à son avis, s'il y a eu un bruit important, c'est que l'objet à l'origine de la lueur a franchi le mur du son ou bien qu'il s'est écrasé au sol de manière très violente. L'expert pense à un gros bolide

qui serait brutalement entré en contact avec la Terre après avoir subi l'échauffement considérable dû au frottement avec les couches atmosphériques (d'où la lueur) qui est le lot de tous les objets rentrant vers la surface de la Terre. Ce bolide pourrait bien être une météorite de grande taille.

Explication de J.

V. : Le phénomène très lumineux sur un laps de temps très court, une trentaine de secondes, la trajectoire Nord-Sud me font pencher pour cette thèse, car il ne peut dans ces conditions s'agir d'un satellite désintégré ni d'un étage de fusée.

Le patron du SEPRA invite vivement toutes les personnes qui ont assisté, jeudi soir, au spectacle étonnant, à témoigner auprès de la gendarmerie la plus proche où l'on consignera leurs observations avec précision. C'est très important pour la suite de l'enquête que mèneront ensuite les scientifiques.

B.